

## Projet social

Fiche action n°31 : Intégration des agents dans les projets institutionnels.	
Axe stratégique	Axe 5 : Renforcer l'identité commune et la fierté d'appartenance
Objectif opérationnel	Objectif J – Impliquer les professionnels dans la stratégie
Pilote de l'action	Direction générale – DRH – Cellule projet social – Pilotes de projets
Priorité(s) du PTSM/PMP	NC
Population cible	Tous les professionnels de l'établissement
Périmètre territorial	Établissement
Contexte	Les projets institutionnels sont souvent appréhendés comme des orientations définies de manière centralisée, peu connectées aux réalités opérationnelles. Ce décalage peut freiner leur mise en œuvre et limiter l'adhésion des professionnels. La cohérence entre stratégie et action de terrain passe par une mobilisation renforcée des professionnels dans les décisions à fort impact. Cette évolution suppose une participation active et structurée des agents, au-delà des démarches de consultation ponctuelle. Il s'agit d'ouvrir des espaces concrets d'expression, d'action et de codécision, fondés sur des méthodes lisibles, des rôles reconnus et un dialogue permanent.
Description	<p>La démarche s'articule autour de trois volets complémentaires :</p> <p><b>Volet 1 – Mobilisation d'agents ressources</b> : chaque projet structurant associera un ou plusieurs professionnels concernés. Ces agents volontaires seront formés si besoin et reconnus comme contributeurs à part entière.</p> <p><b>Volet 2 – Animation collaborative</b> : des outils de co-construction (réunions participatives, votes argumentés, consultations flash...) seront proposés et accompagnés par des actions de formation pour les encadrants et pilotes.</p> <p><b>Volet 3 – Consultation annuelle ouverte</b> : un rendez-vous annuel structuré (questionnaires, forums, ateliers) recueillera les attentes, idées et besoins des agents pour nourrir la stratégie.</p> <p>L'objectif attendu :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Renforcer la cohérence et la confiance entre orientations stratégiques et réalités de terrain</li> <li>- Favoriser l'émergence d'idées concrètes issues de l'expérience professionnelle</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Outiller et accompagner les porteurs de projets collectifs</li> <li>- Instaurer un temps structuré d'expression pour l'ensemble des agents</li> <li>- Améliorer la lisibilité, la légitimité et la qualité des décisions prises au sein de l'établissement</li> </ul>
Étapes	<p><b>T1 2026 :</b> Identification des projets pilotes et des agents ressources</p> <p><b>T2 2026 :</b> Développement d'un kit méthodologique de co-construction</p> <p><b>T3 2026 :</b> Identification des besoins de formation des pilotes à l'animation collaborative</p> <p><b>T4 2026 :</b> Organisation de la première consultation annuelle institutionnalisée</p> <p><b>T1 2027 :</b> Lancement des premières démarches intégrant la participation active</p>
Partenaires	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Cellule projet social</li> <li>- Directions métiers</li> <li>- Agents contributeurs volontaires</li> <li>- Encadrants de proximité/pilote de projet non encadrants</li> </ul>
Moyens	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Temps de coordination et de formation</li> <li>- Outils méthodologiques (guides, supports d'animation)</li> <li>- Plateforme numérique pour consultations</li> <li>- Temps de disponibilité des agents contributeurs</li> </ul>
Indicateurs	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de projets intégrant des professionnels désignés• Nombre de pilotes formés aux démarches collaboratives</li> <li>- Nombre d'actions issues des consultations annuelles</li> <li>- Taux de satisfaction des agents impliqués</li> <li>- Fréquence des consultations et participation recensée</li> </ul>